

Manuel Valls a passé les bornes en affirmant que l'antisionisme est « tout simplement le synonyme de l'antisémitisme et de la haine d'Israël »

vendredi 11 mars 2016, par [BESSIS Sophie](#), [CHERKI Alice](#), [CITRON Suzanne](#), [HARBI Mohammed](#), [MANCERON Gilles](#), [NAHOUM-GRAPPE Véronique](#), [RAVENEL Bernard](#) (Date de rédaction antérieure : 9 mars 2016).

Nous sommes profondément choqués par les propos du premier ministre Manuel Valls qui a affirmé, le 7 mars, lors du dîner du CRIF, que l'antisionisme est « tout simplement le synonyme de l'antisémitisme et de la haine d'Israël ». Il a repris les accusations de Benyamin Netanyahu prétendant que ceux qui critiquent sa politique de colonisation des territoires palestiniens occupés en 1967 sont des antisémites. Manuel Valls a aussi stigmatisé « l'antisémitisme dans les quartiers populaires d'une jeunesse radicalisée », faisant écho aux propos l'an dernier le président du CRIF qui attribuait « toutes les violences antisémites » en France aux « jeunes musulmans ». Cette accusation à l'emporte-pièce, comme l'assimilation de tout antisionisme à de l'antisémitisme, par lesquelles Manuel Valls cherche à imposer à la France des conceptions très personnelles, sont inadmissibles.

L'existence d'un mouvement juif antisioniste a marqué l'histoire du judaïsme européen au XX^e siècle. En l'ignorant, Manuel Valls se fait manipuler par les gouvernants israéliens qui cherchent à cacher l'existence de cet antisionisme. L'antisionisme est une position politique qui n'a rien à voir historiquement et conceptuellement avec le racisme anti-juif, même si certains courants masquent leur antisémitisme par le recours à un langage antisioniste. Ses déclarations sont un poignard dans le dos des mouvements anticolonialistes israéliens affrontant aujourd'hui dans des conditions de plus en plus difficiles l'expansionnisme colonial du gouvernement Netanyahu qui les accuse de faire le jeu des antisémites. Confondre antisionisme et antisémitisme conduit à criminaliser des positions politiques, comme celles de la campagne BDS, Boycott, Désinvestissement, Sanctions. Cela revient à interdire tout débat sur la question israélo-palestinienne et son histoire.

Autant la vigilance est indispensable vis-à-vis de toute forme de racisme anti-juif qui se mêlerait au soutien des droits des Palestiniens, faisant alors du tort à leur cause, autant on ne peut jeter le discrédit sur les réactions de solidarité qu'expriment de nombreux de nos concitoyens héritiers de l'histoire coloniale. L'histoire de l'antisémitisme européen, le terme de sionisme et ses multiples usages jusqu'à aujourd'hui sont l'objet de deux contributions sur le site de « Trop, c'est trop ! » [\[1\]](#)

Une troisième porte sur la nécessaire demande de suspension de l'Accord d'association de l'Union européenne avec Israël [\[2\]](#). C'est cette exigence de sanctions — qui correspond au S de BDS — dont nous souhaitons souligner l'importance aujourd'hui. Il est scandaleux que les campagnes de boycott des produits israéliens soient accusées d'être en elles-mêmes antisémites et poursuivies en France au mépris de la liberté d'expression. Nous protestons en particulier contre les atteintes à celle-ci intervenues récemment lors de trois manifestations parisiennes, suite à une prise de position scandaleuse du Conseil de Paris, de la part de la police contre des personnes portant un tee-shirt avec l'inscription « Boycott Israël ». Ces actes de répression, comme les arrêts de la Chambre criminelle de la Cour de cassation d'octobre 2015 sur lesquels ils se fondent, sont contraires aux

droits de l'Homme. Le droit de manifester librement, de manière pacifique, hors de toute expression raciste ou antisémite, contre la politique de cet Etat, doit être fermement défendu.

Mais, pour notre part, nous préférons appeler à la suspension de l'Accord UE-Israël plutôt qu'au boycott des produits israéliens. La question du boycott est aussi choisie par les défenseurs de la politique de cet Etat comme un moyen d'instrumentaliser la peur de l'antisémitisme chez les Juifs de France pour tenter de leur faire défendre sa politique. La demande de suspension de cet accord, déjà votée en 2002 par le Parlement européen mais non suivi d'effet, et de l'arrêt de toute coopération militaire et sécuritaire, est non seulement la plus redoutée par cet Etat mais la plus efficace pour développer en France et en Europe la solidarité avec la Palestine, elle n'offre pas de prise à cette instrumentalisation par nos ennemis de réactions de crainte héritées de l'histoire européenne chez une partie des Juifs et de l'opinion. La suspension de l'Accord UE-Israël doit faire l'objet d'une vaste campagne fondée sur le droit international et l'appel à la raison pour que l'Union européenne ait le courage de prendre une telle décision.

Sophie Bessis, Alice Cherki, Suzanne Citron, Mohammed Harbi, Gilles Manceron, Véronique Nahum-Grappe et Bernard Ravenel

P.-S.

* « Manuel Valls a passé les bornes ». Trop c'est trop. 10 mars 2016 :
<http://trop-cest-trop.fr/manuel-valls-a-passe-les-bornes/>

Notes

[1] Disponible sur ESSF (article 37392), [Une réflexion historique et politique nécessaire - Au croisement de trois histoires : antisémitisme, sionisme et droits des Palestiniens](#) et (article 37393), [Racisme, antisémitisme et défense des droits des Palestiniens - « Tous les racismes doivent être combattus à part égale »](#).

[2] Voir sur ESSF (article 37394), [En finir avec l'impunité d'Israël : l'Europe doit suspendre son accord d'association avec cet Etat](#).